

130 8
URGENCE

D'UNE

EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE

DE

COLONISATION

AGRICOLE-INDUSTRIELLE

EXTRAIT DU RAPPORT DE LA GÉRANCE

DES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES DES 15 JUIN 1840 ET 10 JUIN 1843

FAIT LE 15 SEPTEMBRE 1852

AUX CONSEILS DE SURVEILLANCE DES DEUX SOCIÉTÉS

École sociétaire, XXI^e année.

PARIS

A LA LIBRAIRIE PHALANSTÉRIENNE, QUAI VOLTAIRE, 2

ET RUE DE BEAUNE, 2.

1852



URGENCE

EXPERIMENTATION SCIENTIFIQUE

COLONISATION

AGRICOLE-INDUSTRIELLE

EXTRAIT DU RAPPORT DE LA COMMISSION

SOCIÉTÉS COMMERCIALES DES 15 JUIL 1810 ET 10 JUIL 1813

FAIT LE 15 SEPTEMBRE 1863

AUX CONSEILS DE SURVEILLANCE DES DEUX SOCIÉTÉS

PARIS

A LA LIBRAIRIE PHARMACIENNE
ET RUE DE BRUNEL, 2.

1863



URGENCE

D'UNE

EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE

DE

COLONISATION AGRICOLE-INDUSTRIELLE

Depuis le 30 novembre 1851, jour où a paru le dernier numéro de notre journal, nous avons gardé le silence. Disons-nous que les événements survenus et la nouvelle législation sur la presse ne nous ont pas laissé la liberté nécessaire pour reprendre la parole ? Non ; du moment que toute manifestation de la pensée n'est pas interdite, il nous était possible de continuer l'exposition et la défense des principes scientifiques sur lesquels est basée notre foi ; nous aurions pu reprendre notre œuvre de propagation sous une forme quelconque, et, sans même atteindre les limites du cercle légal tracé autour de l'imprimerie, parcourir tout le champ des idées que nous nous sommes donné la mission de répandre. Nous le constatons, si la suspension dont nous avons été frappés a été d'abord pour nous un cas de force majeure, notre abstention est devenue plus tard toute volontaire. Sans aucun doute, si la *Démocratie pacifique* hebdomadaire n'avait pas été comprise dans la mesure qui supprimait plusieurs journaux, nous aurions fait tous nos efforts pour lui conserver l'existence ; mais du moment qu'elle disparaissait, nous avons jugé convenable de ne faire aucune tentative pour fonder un nouvel organe.

Plusieurs causes ont motivé cette abstention de notre part. La première et la plus importante, c'est, nous n'avons aucun embarras à le dire, le défaut de ressources financières suffisantes pour faire face aux nouvelles conditions légales et satisfaire aux exigences d'une rédaction solide et nourrie ; la seconde, c'est que nous n'avons pas pensé devoir, au milieu des circonstances qui se

sont produites, lutter contre des préventions et un parti pris qui pouvaient atteindre et compromettre, bien à tort sans doute, mais d'une façon très dommageable, un plus ou moins grand nombre des personnes qui sont avec nous en communion d'idées et de sentiments. La troisième enfin, c'est qu'il nous a paru bon et utile d'ajourner toute nouvelle entreprise jusqu'au jour où l'Ecole serait complètement débarrassée de l'arrière financier qu'elle travaille à combler depuis trois ans. L'état de situation présenté ci-dessus (partie financière de ce rapport imprimée à part) vous montrera que nous sommes assez avancés dans cette tâche pour être certains maintenant de conserver intact l'honneur du nom phalanstérien.

Nous avons cédé d'autant plus facilement aux raisons qui nous conseillaient le silence et dont on appréciera la valeur réelle, que cette lacune de publicité ne nous a pas paru susceptible, au point où en sont venues les choses, de compromettre ou même de retarder sensiblement la marche et le développement des idées que nous avons pour but de faire prévaloir. Ces idées ont poussé leurs racines à des profondeurs que la pioche ne peut plus atteindre, et de toutes parts on voit germer des rameaux qui sont entretenus, étayés, cultivés par beaucoup de ceux-là mêmes qui réclamaient avec le plus grand bruit la destruction des germes et anathématisaient le plus violemment les semeurs.

Dans tout ce qui se passe aujourd'hui, aperçoit-on le moindre symptôme de retard dans

nouvement qui emporte la société vers une transformation d'autant plus inévitable désormais qu'elle est en voie de s'accomplir ? Assez de fois, nous avons démontré que le problème social était indépendant de la forme des gouvernements, que les révolutions politiques n'en altèrent point les termes, pour savoir que la question est encore aujourd'hui ce qu'elle était hier ; qu'elle n'a rien perdu de son caractère impérieux, et qu'au contraire chaque jour de retard apporté à sa solution la rend de plus en plus urgente.

Il ne s'écrit plus une ligne aujourd'hui où ne berce la préoccupation de cette solution dont la nécessité s'impose à toutes les consciences. Tous les esprits sont tendus vers ce problème des temps modernes, et l'on ne discute plus pour ou contre la transformation, mais seulement sur les moyens les plus convenables pour l'accomplir sans déchirements et sans secousses.

Ce n'est pas nous qui trouverons à redire à cet instinct conservateur, dont la légitimité intrinsèque ne saurait être contestée sans injustice, bien qu'il puisse souvent inspirer des résistances aveugles et des violences de réaction dont rien ne saurait justifier les excès. Mais quelle manière de procéder, plus que celle proposée par nous, a le droit de revendiquer la confiance des plus timorés ? N'avons-nous pas toujours posé en principe que nulle théorie sociale, si fondée en raison qu'elle puisse paraître, ne pouvait, sans folie, prétendre à se substituer tout d'un coup aux relations existantes entre les membres d'un peuple entier, sur la surface entière d'un pays, avant d'avoir fait ses preuves par une expérience concluante ? Nous avons insisté partout et toujours sur ce point capital, que toute doctrine de rénovation des sociétés devait se montrer capable d'abord d'organiser les rapports entre les habitants d'une commune, et nous avons réduit ainsi le problème de l'association universelle au problème de l'organisation de la commune. L'expérience locale a constamment été présentée par nous comme le critérium auquel devaient être soumis les plans de tout réformateur. Que l'on ouvre le *Grand traité de l'association domestique agricole*, ouvrage capital de Fourier, publié en 1822, qu'on ouvre ce livre aux premières pages, et l'on trouvera les passages suivants :

J'apporte l'art d'associer en industrie agricole et manufacturière deux à trois cents familles.

Le tort de la science, est de s'être depuis trois mille ans, engagée dans des controverses d'administration qui ne servent qu'à exciter des troubles. Elle devait

s'exercer exclusivement sur l'organisation domestique, sur l'art d'associer les ménages isolés, et d'atteindre aux économies colossales, aux énormes bénéfices que produirait cette association.

Le moindre essai de l'association sur une centaine de familles et un tiers de lieue carrée, suffira à prouver que les sophistes n'ont jamais eu aucune notion régulière sur le bonheur social, non plus que sur la vérité, la liberté et l'économie, dont ils se disent les oracles.

Il est naturel qu'une génération si cruellement déçue par les jongleurs politiques, soit excessivement défiante. Aussi ai-je insisté et insisterai-je sur la différence d'un facile essai de l'association borné à quatre cents villageois, ou d'une épreuve de jongleries savantes qui veulent dès le début révolutionner un empire entier.

Si les modernes ont cruellement souffert de l'esprit révolutionnaire, c'est pour n'avoir pas astreint la science à une épreuve locale. Ils ont tant vanté, depuis Descartes, le témoignage de l'expérience, ils ont tant prescrit de la consulter en toute innovation ! Pourquoi s'obstinent-ils à méconnaître cette règle en politique ?

On n'aura pas cette duperie à redouter au sujet de l'association, dont l'essai peut être limité à un petit noyau de 70 à 80 familles agricoles.

Que l'on ouvre encore le *Manifeste de l'Ecole sociétaire* publié en 1841, on y lira :

Le fait élémentaire et capital de la solution du problème social, pris dans sa plus grande généralité, n'est autre chose que la détermination des conditions de l'association des individus, des familles et des classes dans la commune, élément alvéolaire de l'État et de la société ;

et plus loin :

Toute théorie de réforme sociale, sous peine de n'être qu'un vain mot, qu'une étiquette sans idée, qu'un prétexte à de vagues déclamations ou à d'absurdes renversements, doit fournir AVANT TOUT, un plan déterminé quelconque pour une combinaison nouvelle des intérêts dans la commune.

Le premier caractère extérieur de la rationalité ou de la réalisabilité d'une théorie quelconque de réforme ou de progrès social, réside dans la faculté que doit posséder cette théorie de pouvoir être soumise à l'épreuve locale, vérifiée par l'expérience, sans compromettre l'État et la société existante.

Que l'on ouvre encore *Solidarité*, l'un des livres de notre école qui ont été le plus répandus ; on y lira :

Les réformes tentées jusqu'à ce jour sur le milieu social ont été presque toujours des réformes générales, partant d'en haut et s'appliquant à une nation entière. Cette marche cependant est dangereuse : si les promesses de la théorie n'étaient pas réalisées dans la pratique, on aurait troublé la société dans son ensemble sans que, le plus souvent, il fût possible de revenir au point de départ.

Dans l'industrie, lorsqu'il s'agit simplement d'intérêts privés, on procède avec plus de prudence : une découverte, quelques brillantes que soient les espérances qu'elle donne, n'est appliquée généralement qu'après avoir été essayée en petit. Pourquoi ne pas agir avec la même réserve, lorsqu'il s'agit des plus graves intérêts de la société ?

La société n'est-elle pas composée d'un certain nombre d'agglomérations d'hommes réunis sur un point où ils vivent dans des rapports quotidiens, où ils peuvent demeurer étrangers à tout ce qui se passe ailleurs? Toute réforme ne doit-elle pas, en définitive, descendre et se faire sentir au sein de ces agglomérations élémentaires, les communes, puisque la plupart ne doivent connaître que la seule vie de la commune?

Dès lors n'est-il pas convenable de commencer une réforme par les communes, d'essayer même sur une seule commune, pour prévenir tout danger en cas de non succès?

Si l'essai réussit, d'autres communes imiteront, la réforme gagnera de proche en proche, et après un temps plus ou moins long, suivant la grandeur et l'évidence des résultats obtenus, la nation d'abord, et successivement le globe entier, ne présenteront plus que des communes réorganisées.

Telle est la marche sûre et progressive indiquée par Fourier, qui demande si le projet qu'il a conçu n'est pas suffisamment appuyé sur le raisonnement pour qu'il soit convenable d'en faire l'essai sur un coin de terre.

Nous pourrions faire un gros volume de citations analogues, si nous voulions compulser tous nos livres et tous nos journaux où cette thèse fondamentale et toute spéciale à l'École phalanstérienne est reproduite avec une insistance qui aurait dû nous sauver du reproche de vouloir bouleverser la société tout entière.

Nous venons de dire que cette thèse était toute spéciale à l'École phalanstérienne, qui en effet a été seule à la produire jusque dans ces derniers temps. Mais voici que l'un des esprits les plus hardis de notre époque, les mieux doués de cette prévoyance qui fait reconnaître le moment où une idée peut être utilement produite, et les plus capables d'ailleurs d'assurer le succès d'une proposition nouvelle; voici que le rédacteur en chef de la *Presse* arrive à la même conclusion que nous au sujet de la méthode à appliquer au progrès social, et il est amené à cette conclusion par les déduction logiques du dogme de liberté absolue qui sert de phare à toutes ses recherches sociales. Voici comment s'exprime M. Émile de Girardin dans sa préface de la *Politique universelle*, volume qui porte la date de 1852 :

Tout vérifier sans prévention, ne rien condamner sans examen : telle est la méthode à laquelle la science et l'industrie ont dû toutes leurs conquêtes, tous leurs progrès. Pas de progrès sans *essai*. Puisque cette méthode, qui est celle de la liberté, a si parfaitement réussi à l'industrie et à la science, pourquoi ne pas l'étendre à l'économie sociale et à l'administration publique? Le péril des révolutions périodiques serait-il donc moindre que le danger des essais successifs? Sur une échelle réduite, tout peut se vérifier sans perturbation. Cette échelle s'offre d'elle-même; c'est la commune. Ce qu'un État ne saurait entreprendre sans tout bouleverser, une commune peut l'essayer sans rien troubler. C'est ainsi

qu'un procédé nouveau ou qu'un mécanisme perfectionné passe, de la manufacture qui l'a adopté à la première, à la seconde qui l'imité, de la seconde à la troisième, et ainsi successivement.

Que cette idée si simple, si naturelle, si féconde, si tutélaire, se répande et se généralise; qu'elle devienne la loi du progrès social comme elle est déjà la loi du progrès scientifique et industriel, et la crainte des bouleversements, qui forme le principal obstacle à la marche des sociétés, n'a plus aucune raison d'être; on ne peut plus soulever contre les idées nouvelles ces terreurs provoquées par des fantasmagories habiles et perfides. Dès lors, le champ de l'expérience s'ouvre libre devant les théories. Bien plus; comme on est assuré que l'épreuve inoffensive fera justice de toutes les idées fausses et ne laissera surnager que les procédés profitables à tous, la société elle-même, avide de profiter des avantages que peuvent receler les découvertes réelles, mettra en demeure les doctrines de se soumettre à l'expérimentation. Au lieu de rencontrer partout l'opposition et la malveillance, les essais des ingénieurs sociaux ne pourront que provoquer les espérances sympathiques de tout le monde.

Chaque doctrine n'aura plus alors à se préoccuper que de réunir les fonds et les hommes de bonne volonté nécessaires pour faire la preuve de son organisme. La propagande, ne devant plus aboutir qu'à l'expérience locale, ne pourra plus être l'objet d'aucune défiance ni de la part des intérêts privés, ni de la part des gouvernements. Ainsi, par le seul fait de l'introduction d'un principe juste, se trouverait réalisée, sans aucun risque, sans aucune inquiétude possible, la liberté absolue sur la route du progrès social. Il ne resterait plus, pour entraîner la généralisation de cette liberté absolue, qu'à prouver par une expérience décisive que non-seulement la liberté est possible, que non-seulement la liberté n'est pas nuisible, mais encore qu'elle est la condition *sine qua non* de l'ordre stable, définitif, indestructible; que sans elle il n'y a point d'accord possible entre les intérêts, qu'elle constitue l'élément primordial de la sociabilité; à prouver, en un mot, que, loin d'être inconciliables, l'ordre et la liberté sont inséparables.

Nous pouvons à bon droit nous étonner de ce qu'une idée aussi claire, aussi facilement saisissable, présentant des garanties égales et complètes à la stabilité et au progrès, n'ait pas été plus rapidement accueillie dans le monde, et se trouve encore à l'état d'idée neuve, lorsque tant d'an-

nées se sont écoulées depuis qu'elle a été produite pour la première fois, lorsque depuis vingt ans nous la reproduisons sur tous les tons et sous toutes les formes. Mais cela peut être attribué au peu de retentissement de notre publicité propre, et aux défiances que devaient nécessairement rencontrer dans le public les propositions portant la marque phalanstérienne. Tant que nous avons été seuls à poser ce principe de l'expérimentation locale et restreinte à des proportions inoffensives, notre voix a pu se perdre au milieu des bruits de la lutte qui suivait son cours. L'autorité, l'influence du rédacteur en chef de *la Presse*, l'immense publicité que reçoivent ses écrits, nous sont garants maintenant que cette lumière ne demeurera plus sous le boisseau. Et qu'on ne l'oublie pas, il suffit de l'adoption, de la mise en pratique de ce seul principe préjudiciei, pour entraîner la mise au plein jour de toutes les vérités, comme aussi de toutes les erreurs, renfermées dans les diverses théories d'organisation sociale.

Tous les phalanstériens comprendront de quelle importance il est pour l'École de se maintenir constamment prête à prendre place dans le grand concours de dévouements et d'idées dont l'ouverture ne saurait être ajournée bien longtemps encore. Quelle attention mériterions-nous de la part du monde si nous n'avions pas eu assez de foi dans l'avènement de nos idées pour conserver au moins un poste d'attente chargé de sonner le réveil et la marche quand l'heure sera venue? De quelles risées ne serions-nous pas dignes si, le jour où l'opinion publique elle-même inviterait les phalanstériens à produire cette expérience qu'ils réclament depuis si longtemps, personne ne répondait à l'appel? Et qu'on ne traite pas de chimère une pareille hypothèse. Elle est tout à fait dans la ligne du mouvement social, et mieux vaut s'y préparer, dût-elle ne pas se réaliser, que de risquer de se laisser surprendre par elle.

Il est possible que nous ayons encore de grands obstacles à surmonter; acceptons même cela comme probable, et armons-nous de persévérance et de courage en conséquence; mais il ne faudrait pas juger des difficultés que nous garde l'avenir par celles que nous a présentées le passé. Depuis vingt ans, le milieu dans lequel nous agissons s'est profondément modifié, aussi bien

sous le rapport matériel que sous le rapport intellectuel.

Pour commencer par les idées philosophiques les plus élevées, qui donc en 1832, et même en 1846, eût osé, nous ne dirons pas déposer dans un livre, car à toutes les époques, il y a eu des penseurs doués de la hardiesse et de la divination qui percent les profondeurs de l'avenir le plus lointain, mais livrer au courant de la polémique quotidienne une pensée comme celle-ci :

Que chacun fasse comme moi; que chacun creuse son sillon dans le vaste champ de la liberté; que chacun cherche qu'elles sont les véritables lois de l'humanité, œuvre du créateur infailible, afin de les appliquer à la société, œuvre de la créature imparfaite. Qui aura découvert ces lois aura trouvé l'unité universelle.

(E. DE GIRARDIN. *Préface de la politique universelle*, 1852.)

Nous trouvons encore la même idée exposée en d'excellents termes et appuyée sur une analogie familière à nos lecteurs, dans les lignes suivantes, extraites de la *Gazette de France* du 22 août dernier :

On nous demandera ce que devient la liberté humaine au milieu de ces lois éternelles, divines, absolues, qui constituent le monde physique, l'ordre moral, l'ordre social, le monde intellectuel dans toutes ses parties.

Rien de plus facile que de répondre à cette question. Les lois de la musique, les lois du son, existent objectivement de toute éternité; les sept notes sont placées dans des rapports nécessaires que l'homme a découverts, mais qu'il n'a point faits. Le temps et la mesure produisent l'rythme, qui, combiné avec les sept tons et leurs demi-tons, produit la mélodie; les sept tons combinés ensemble produisent l'harmonie.

Toutes ces lois sont évidemment immuables, et, loin de gêner la liberté humaine, elles donnent au compositeur la puissance de produire des œuvres admirables, qui, exécutées par des artistes soumis comme lui à ces lois, élèvent les âmes jusqu'à l'enthousiasme et à l'exaltation.

Assurément le musicien est libre de violer ces lois, mais quand il les viole, il chante faux, et les sons discordants qu'il produit excitent les réactions de tous les auditeurs.

Dans l'ordre moral, l'homme peut aussi violer les lois éternelles; mais quand il les viole, il fait le mal; il ne peut faire que le mal soit le bien et que le bien soit le mal.

Il peut, pour un temps, confondre ces notions aux yeux de ses semblables; mais l'éternité des lois qu'il méconnaît le débordé toujours, et la vérité qu'il nie ou qu'il opprime ne peut manquer de triompher de lui.

H. DE LOURDOUEIX.

(Extrait du 6^e article publié dans la *Gazette de France* du 22 août, sous ce titre : *La fin de la révolution démontrée par le livre de M. Proudhon*).

N'est-ce pas précisément cette préoccupation

constante et unique de la recherche des lois divines substituée à la fabrication des lois humaines qui caractérise le génie de Fourier et le sépare si tranchément de tous les législateurs passés et présents?

« Voit-on, dit Fourier aux philosophes, voit-on qu'elle (la nature) soit rebelle aux efforts des physiciens comme aux vôtres? Non, parce que les physiciens étudient ses lois au lieu de lui en dicter; et vous n'étudiez que l'art d'étouffer la voix de la nature, d'étouffer l'attraction, qui est interprète de la nature, et dont la synthèse conduit en tous sens à la formation du lien sociale. »

A ceux qui, étonnés des combinaisons toutes nouvelles de l'association, entamaient leurs objections par ces mots :

« Mais vous **VOULEZ** donc que... — Eh! je ne veux rien, répondait celui-ci impatienté; c'est la **NATURE** qui veut; je me contente de l'observer et de chercher à découvrir ses lois. » Nous sommes convaincus, pour notre part, que la découverte est faite, et qu'elle est formulée dans l'ouvrage auquel Fourier a donné lui-même pour titre : *Théorie de l'unité universelle*; mais quelles que soient nos convictions à cet égard, nous n'en trouvons pas moins fort légitime que la recherche continue; et plus sera grand le nombre des esprits qui s'y livreront, plus nous serons réjouis; car la vérité est une, et les conclusions diverses ne feront que rendre plus évidente la nécessité de l'expérimentation.

Le principe une fois admis que les lois sociales doivent être cherchées comme les lois scientifiques, et s'imposer uniquement par leur autorité propre sans le secours d'aucune contrainte, régir les rapports sociaux comme sont régies les relations des astres par la seule influence de l'attraction, la conséquence est immédiate et forcée. Les lois humaines, qui ne procèdent que par injonctions et inhibitions, dont les prescriptions ont besoin, pour ne pas être incessamment transgressées, d'être incessamment soutenues par le formidable appareil de la force publique; les lois humaines ne sont plus que des expédients arbitraires dont on doit avoir hâte de sortir, pour entrer dans la voie légitime des lois naturelles qui doivent être, non plus l'expression de la manière de voir et de sentir, de la volonté des législateurs, quels que soient d'ailleurs la qualité et le nombre de ceux-ci, mais bien la formule de la vérité découverte par l'intelligence, formule li-

brement cherchée, librement produite, librement expérimentée, et soumise enfin au libre examen et à la libre acceptation de tous.

Nous savons bien que l'idée dont nous venons de parler n'est point encore, tant s'en faut, dans le domaine public; mais c'est à nos yeux un remarquable symptôme de la voir surgir dans le mouvement du journalisme, qui n'embrasse d'ordinaire que les idées susceptibles de la vie contemporaine.

Mais voyons maintenant les modifications qui se sont opérées dans les faits et dans l'esprit public eux-mêmes.

Qu'on se reporte à vingt ans en arrière : en vain cherchera-t-on dans les journaux de cette époque la moindre trace de préoccupation du problème social. Pendant dix ans nous avons parlé dans le désert, et nous avons dû, de guerre lasse, voyant qu'on ne nous écoutait pas, descendre aux questions qui avaient seules alors le privilège d'occuper les esprits, afin de faire dériver peu à peu l'attention vers les moyens de préparer une transformation devenue inévitable, et de prévenir le retour des éruptions révolutionnaires en ouvrant la voie pacifique à l'avènement des idées nouvelles. Mais notre voix était trop faible, et nos avertissements furent inutiles. Le gouvernement fut emporté pour avoir méconnu les besoins de l'époque, pour avoir cru que la société s'était immobilisée depuis 1830, et n'avoir pas compris qu'aux immenses progrès matériels accomplis dans cette période de dix-huit ans correspondait un développement moral et intellectuel que les vieilles barrières ne pouvaient plus contenir. L'explosion de 1848 mit au jour les idées et les sentiments qui avaient déjà poussé de profondes racines au sein de la population, sans que les couches supérieures, et notamment le sommet gouvernemental, s'en fussent aperçus. Les aspirations nouvelles se traduisirent par des formules jusqu'alors inconnues de ceux qui avaient l'habitude de présider à la conduite des affaires générales; mais rien n'était mûr, rien n'était prêt pour la satisfaction des besoins, qui se manifestaient par des clameurs confuses et bruyantes. La révolution, sans formule arrêtée, devait avorter. Mais elle avait posé d'une manière trop éclatante les termes de la question pour que le problème ne demeurât pas debout, concentrant tous les regards et préoccupant désormais l'attention générale jusqu'au jour où il sera résolu.

La critique sociale n'est plus à faire aujourd'hui. Personne n'ose plus nier la profondeur du mal. Ce sont les écrivains officiels eux-mêmes qui en ont minutieusement décrit les plus hideux symptômes. On ne peut plus fermer les yeux sur l'effroyable misère qu'engendre l'industrie dans les principaux centres où elle entasse ses myriades de travailleurs. Le gouvernement lui-même regarde comme indispensable d'intervenir pour faire disparaître les pestilentielles demeures où s'étiolent, privés d'air, environnés de pourritures et rongés de vermines, des masses d'êtres humains. Une loi confère aux administrations municipales le pouvoir de forcer les propriétaires à faire dans les maisons à loyer les travaux d'assainissement nécessaires, et de les exproprier au besoin. D'autre part, un *communiqué* inséré au *Moniteur* du 13 mai 1852 annonce que le président de la République fonde un prix de 5,000 fr. pour l'architecte qui fournira le meilleur plan de Cité ouvrière : le *communiqué* rattache ce concours au décret du 22 janvier, qui affecte une somme de 10 millions à la *construction de demeures plus saines pour les ouvriers des grandes villes*, et destine spécialement 3 millions à élever, dans les trois arrondissements les plus peuplés de Paris, *trois établissements modèles*. ... C'est le principe de l'expérience locale largement appliqué à un élément isolé de la question industrielle.

Sous l'empire de la même préoccupation, le *Constitutionnel* du 7 août reproduit un article de la *Gazette d'Augsbourg* relatif à la fondation, à Berlin, de maisons destinées à loger des ouvriers, et il s'exprime ainsi :

Voici ce que cette entreprise présente surtout de particulier. Les loyers sont calculés de telle sorte qu'ils doivent rendre à la société, après le prélèvement de quelques frais généraux, un intérêt de 4 p. 100 et un amortissement de 2 p. 100 des fonds dépensés. Le capital se trouvera de cette manière remboursé au bout de vingt-neuf ans; à partir de cette époque, les locataires deviendront propriétaires de la maison qu'ils habitent.

Les locataires de ces maisons n'ont pas seulement l'avantage d'un logement convenable et à bon marché. Réunis sous le même toit, ils forment une sorte d'association, et ils nomment un gérant chargé de leurs intérêts communs; le but principal de cette association, c'est l'achat en gros des objets de consommation usuelle, ce qui leur donne la facilité de les obtenir de meilleure qualité et à plus bas prix. De là une nouvelle source d'économie et de bien-être.

Et le *Constitutionnel* appuie vivement ces innovations, qu'il recommande aux capitalistes français.

En un mot, cette question des logements salubres, qui est une question de garanties, est complètement à l'ordre du jour, et, par les cités ouvrières, elle engrène en association; car on est bien forcé de reconnaître l'avantage et l'économie d'avoir dans l'établissement des crèches, salles d'asile, lavoirs, bains, etc., à usage commun, d'y organiser un système unitaire d'éclairage et de chauffage, d'acheter en gros les denrées alimentaires, de manière à procurer aux ménages de la cité une nourriture plus saine, plus abondante et moins chère, tout en épargnant à chaque ménagère une perte de temps notable. Tout cela maintenant est reconnu bon; ce sont des idées acquises au domaine public, et qui ne peuvent que se compléter et se développer par l'application qui en sera faite.

D'autres questions encore sont venues à l'ordre du jour, dont on ne soupçonnait pas l'existence il y a dix ou douze ans. Par exemple, celle des intermédiaires commerciaux, contre lesquels, l'année dernière, la *Patrie* a fait une campagne si vigoureuse que nous, qui ne sommes point suspects de partialité pour ce genre d'improductifs et de parasites, nous fûmes obligés de rappeler la feuille de l'ordre à la modération en lui faisant observer que, dans les faits stigmatisés par elle, il pouvait bien y avoir moins à accuser les hommes que les conditions essentiellement génératrices de mensonge et de fraude dans lesquelles le commerce est placé. Il y a encore la grave question de l'encombrement des villes et de la dépopulation des campagnes, qui jusqu'à présent ne provoque guère que des lamentations stériles, mais qui conduira nécessairement bientôt à comprendre la nécessité de combiner ensemble l'agriculture et l'industrie. Les colonies agricoles que le Président de la République organise, dit-on, dans les domaines dont il vient de faire l'acquisition en Sologne, ont pour but principal de provoquer la création de centres attractifs dans les campagnes, en même temps que de déterminer la mise en culture de terrains presque abandonnés.

On se préoccupe aussi beaucoup du morcellement du sol, qui, après avoir été une cause évidente d'enrichissement et de productivité plus grande, est devenu maintenant un obstacle insurmontable au progrès agricole et au bon aménagement des cultures. Chaque jour la science découvre des procédés, l'industrie invente des machines dont l'usage généralisé serait de nature

à augmenter dans une notable proportion les produits de la terre. Mais ces machines, ces procédés ne peuvent être employés que sur des domaines étendus qui deviennent de plus en plus rares en France, ainsi qu'il appert de la statistique des contributions directes, tandis que le nombre augmente chaque jour des parcelles sur lesquelles une charrue et un attelage ne peuvent trouver la place de se mouvoir. Le problème se pose à cet égard en ces termes : reconstituer les grandes exploitations, seules susceptibles d'appliquer les méthodes économiques et productives, sans diminuer cependant, et en augmentant même au contraire le nombre des propriétaires. Pour notre part, nous ne voyons qu'une seule solution possible, l'Association, et il faudra bien que l'on en vienne à reconnaître qu'il n'y en a pas d'autre.

Arrivons maintenant à une thèse qui est la base même de l'organisation industrielle proposée par les phalanstériens, et qui, plus que toutes les autres, a contribué à les faire traiter d'utopistes et de rêveurs, la thèse du travail attrayant.

Déjà, en négatif, nous pouvons opposer le régime actuel des écoles et des collèges à celui que nous avons subi nous tous qui aujourd'hui avons à nous occuper de faire instruire nos enfants ou d'instruire les enfants des autres. L'inepte et barbare coutume des châtimens corporels a totalement disparu, et cela ne date pas encore d'un quart de siècle. Nous avons tous connu et pratiqué le martinet, la férule et le nerf de bœuf, qui sont allés rejoindre les vieux instruments de torture judiciaire, et appartiennent maintenant au domaine de l'archéologie. Nous sommes loin de trouver que tout aille pour le mieux aujourd'hui dans le gouvernement de l'enfance. Nous ne serons satisfaits que le jour où toute espèce de contrainte morale ou matérielle aura disparu dans l'éducation comme ailleurs. Eh bien ! en ce qui touche l'éducation, la plupart des hommes et surtout des femmes qui s'en occupent condamnent aussi haut que nous l'emploi de la contrainte.

Aujourd'hui la cause est jugée et gagnée pour les enfants au-dessous de sept ans. La méthode attractive est officielle, et l'on ne s'en tiendra pas longtemps là. Nous citons il y a deux ans (*Démocratie pacifique* du 22 septembre 1850) un recueil catholique, les *Annales de la charité*, et nous y relevons cette phrase caractéristique :

« La seule méthode d'enseignement qui nous « paraisse être dans la vérité est la méthode des « salles d'asile; tout y est calculé pour tirer le « meilleur parti possible des *penchans* et des *besoins* de l'enfance au profit de son éducation « même. »

Il ne s'agit plus ici de limite d'âge; il s'agit d'étendre et d'appliquer la méthode de l'attraction à toute la période d'éducation et d'enseignement. Un pas de plus : que l'on veuille bien tenir compte des *penchans* et des *besoins* de l'homme comme de ceux de ses enfants, considérer ces *penchans* et ces *besoins* comme des leviers dont il faut tirer le meilleur parti possible, et l'on pose le problème exactement dans les mêmes termes que les phalanstériens.

Nous parlions tout à l'heure de l'importance qu'il y aurait à réunir ensemble l'agriculture et l'industrie; mais voici que l'on est en train de reconnaître les excellents effets de l'intervention des travaux des champs dans l'éducation. Un rapport de M. Raineville, directeur de la ferme-école du département de la Somme, contenait le passage suivant, que nous avons relevé dans le numéro de la *Démocratie* du 22 septembre 1850 :

« L'intelligence des enfants que l'on occupe de travaux légers sur la terre se développe d'une manière fort remarquable, et *une heure* d'école, au retour du travail extérieur, leur profite plus que *trois ou quatre heures* données à l'étude dans le système actuel. »

Voici, sur le même sujet, ce qu'on lisait dans le *Constitutionnel* du 29 juillet dernier, à propos d'une cérémonie qui venait d'avoir lieu à l'Asile Fénelon, à Vaujours (Seine-et-Oise), colonie de 400 enfants de quatre à douze ans :

On a visité la chapelle, nouvellement construite; l'infirmerie, vide de malades malgré cette nombreuse population; la salle d'asile, les dortoirs; mais le spectacle le plus intéressant était sans doute celui de ces champs cultivés, et de ces laborieux enfants travaillant à la culture de la terre. Les yeux portés sur la surface du parc apercevaient à la fois, ici quatre-vingts enfants la bêche à la main, formant une longue ligne de travailleurs, labourant le champ avec une puissance de *quarante ares par heure*; plus loin, cinquante autres binant un champ de pommes de terre; d'autres sarclant, d'autres enfin formant un long rang de brouettes, et transportant des terres. *Il est donc vrai qu'il y a dans le travail de ces pauvres enfants, non pas la puissance de l'individu, mais la puissance du nombre*, et ces belles récoltes, ces terres si nettes et si pures de toutes mauvaises herbes, montrent assez que de

bonne heure, malgré son âge si faible, le grand enseignement du travail manuel peut être ajouté aux enseignements destinés à développer l'intelligence de l'enfant; la *gaieté*, la *vivacité* de ces enfants dans l'accomplissement de leur tâche montrent assez que ce travail est une joie pour eux.

D'une autre part, en Algérie, le gouvernement patronne des *Etablissements d'apprentissage* pour les orphelins des deux sexes. Les pupilles de l'administration générale de l'assistance publique sont confiés à ces orphelinats. Or voici la clause que renferment les traités imposés aux concessionnaires par l'administration :

L'éducation spéciale qui sera donnée dans chaque maison d'apprentissage pour les orphelins, consistera pour tous dans les soins physiques et moraux que les parents doivent à leurs enfants, et dans l'enseignement ordinaire des écoles primaires.

On y joindra, au fur et à mesure que les enfants en deviendront capables, l'enseignement agricole ou celui d'une profession se rattachant essentiellement à l'agriculture, *selon le goût et l'aptitude de chaque sujet*.

Le *Moniteur* (7 septembre 1852), dit à propos de ces orphelinats :

... L'apprentissage professionnel comprend en première ligne les travaux de jardinage, de la grande et de la petite culture.

Viennent ensuite les métiers accessoires, tels que ceux de charron, maçon, tailleur de pierre, briquetier, charpentier, couvreur, forgeron, maréchal-ferrant, ferblantier, tonnelier, boucher, tisserand, boulanger, boucher, cordonnier, tailleur d'habits, etc.

On comprend, d'après la nature des métiers désignés, que *l'et cætera* doit compléter à peu de chose près la nomenclature de tous les métiers. Il est probable qu'on y joindra bien aussi quelques-uns des arts industriels, si l'on veut utiliser quelque peu le *goût* et *l'aptitude de chaque sujet*. Il est impossible aussi que l'observation de ces *goûts* et de ces *aptitudes* ne conduise pas les directeurs intelligents, à reconnaître que le plus grand nombre des sujets, sinon tous, sont très aptes et très portés à exercer plusieurs métiers; que, notamment, le travail de la terre, comprenant, dans une de ses parties au moins, le jardinage, la grande ou la petite culture, peut être très avantageusement alterné avec un ou plusieurs métiers, et réciproquement, pour le plus grand bien de l'instruction et de l'hygiène morale et matérielle des sujets.

Nous ne doutons pas que le programme administratif, qui comprend déjà l'alliance de l'agriculture et de l'industrie, qui prescrit de consulter, dans une limite un peu étroite il est vrai, le *goût* et *l'aptitude* de chaque enfant, ne reçoive de notables développements sous l'impulsion de

l'expérience, pour peu que les directeurs soient hommes à tenir quelque compte des indications de la nature, au lieu de se mettre en garde et en lutte systématique contre elle.

Voici donc que de toutes parts on est lancé dans la recherche des améliorations; on expérimente d'une part sur le régime industriel; d'autre part, sur le régime agricole; ailleurs, sur le commerce; ailleurs, sur l'éducation; ici on cherche à réaliser l'union de l'agriculture et de l'industrie; là on introduit le travail des champs dans l'éducation, etc., etc. Toutes ces tentatives ne sont-elles pas des fragments de l'œuvre que nous voulons entreprendre? Nous croyons que l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'éducation, les sciences et les arts, toutes les branches en un mot de l'activité humaine, doivent être incessamment réunies, et qu'il sera beaucoup plus facile et plus prompt d'opérer sur toutes ensemble que sur chacune séparément. Nous trouvons dans la commune le champ naturel où toutes les activités peuvent se déployer concurremment, s'aidant, se complétant les uns les autres, et fournissant carrière à toutes les aptitudes; nous concluons à l'expérience sur une commune, expérience qui résoudra d'un seul coup tous les problèmes partiels, que l'on aura plus de peine à résoudre isolément, parce que tout se tient dans le système social.

Cela ne nous empêche pas de voir et de suivre avec un vif intérêt les efforts dirigés vers l'amélioration de telle ou telle spécialité. Quelque faibles que soient les résultats obtenus, ils constituent des commencements de preuve qui ébranlent les vieux préjugés et nous fournissent des points d'appui très précieux. Que les phalanstériens, chacun dans leur sphère, à titre de citoyens, se mêlent à ces œuvres partielles qui sont dans le sens de leurs idées, rien de plus convenable et de plus utile; mais l'École phalanstérienne doit réserver son action collective, officielle en quelque sorte, pour l'épreuve décisive et intégrale de la théorie, pour la fondation de la commune sociétaire.

C'est dans la commune sociétaire seulement, nous le savons tous, que pourront être réalisées les grandes économies et l'augmentation des produits, desquelles dépend la richesse générale, le bien-être matériel, base de l'amélioration morale et du développement intellectuel; c'est là seulement qu'on pourra réunir les conditions de

l'accord des intérêts, utiliser tous les penchants, toutes les aptitudes, satisfaire tous les besoins, et, pour nous servir d'un terme de notre langue, harmoniser les passions qui, dans la société actuelle, sont en perpétuel discord, en lutte permanente; c'est là enfin, et non ailleurs, que la preuve éclatante de notre principal théorème, celui du travail attrayant, pourra être donnée; car il faut pour cette démonstration la puissance du nombre, l'échelle des âges, la gamme des caractères, la variété des fonctions; en un mot, le jeu complet des groupes et des séries contrastées, rivalisées et engrenées. Dans le premier essai, nous serons privés d'un assez grand nombre de ressorts que la pleine harmonie seule pourra connaître, pour que, lorsqu'il s'agira de fournir le premier échantillon vivant de notre théorie, nous ne négligions aucun des éléments de succès dont il nous sera possible de disposer.

La commune sociétaire résume, dans une harmonieuse et puissante unité, la crèche, la salle d'asile, les écoles générales et spéciales de tous degrés, la colonie agricole et industrielle, la maison de retraite, etc. Toutes ces institutions réunies, fécondées par la science et par les arts, se prêtent un mutuel concours et réalisent par leur fusion l'association intégrale de tous les éléments dont la société se compose. Elle forme la véritable alvéole de la ruche humanitaire, et dès qu'elle est constituée, dès qu'elle fonctionne, on peut dire que le problème de l'association universelle est résolu.

La crèche ne mérite plus alors le reproche qu'on lui a adressé d'affaiblir l'esprit de famille en provoquant à la séparation de la mère et de l'enfant; la mère peut, si elle le veut, se consacrer tout entière aux soins réclamés par son nourrisson; mais si une cause quelconque, l'inaptitude matérielle ou morale, des occupations incompatibles avec la fonction nourricière, lui rendent ces soins impossibles, elle peut s'en remettre en toute sécurité à la crèche, qui élève son enfant sous ses yeux et sans le dérober un seul instant à sa sollicitude et à ses caresses. Il en est de même pour les écoles qui, dans la société actuelle, entraînent une séparation bien autrement longue et autrement dommageable pour les enfants. Aujourd'hui l'on se trouve placé entre deux écueils également dangereux : l'éducation de famille et l'éducation de collège. L'une et l'autre présentent des avantages et des inconvénients corrélatifs qui rendent le choix très difficile et qui laissent

toujours au cœur des parents une très vive appréhension, quel que soit le parti auquel ils se soient arrêtés. Dans la commune sociétaire, les inconvénients disparaissent et les avantages sont cumulés. On profite entièrement de l'action réciproque si puissante que les enfants exercent les uns sur les autres au grand profit de leur perfectionnement moral et intellectuel, de cette activité corporelle si puissamment excitée par le groupe et si précieuse pour le développement de la force et de l'adresse physiques; d'une autre part, on conserve à cet âge, où l'élément affectif a tant besoin de s'épancher, la douce influence de la famille toujours présente.

Indépendamment de toutes les considérations théoriques, desquelles il résulte que l'organisation de la commune intégrale peut seule fournir la démonstration du système phalanstérien, nous avons encore une autre raison de ne point abandonner la voie qui conduit à la réalisation de notre idéal. Nous entrons dans une période où, de toutes parts, s'annonceront et s'élèveront des entreprises qui auront l'association pour drapeau. Nous verrons la théorie générale s'éparpiller en mille détails, se fractionner sous mille formes. C'est un devoir pour l'École, et c'est aussi son intérêt, de conserver soigneusement la tradition intégrale, et, dût-elle y mettre plus de temps, de ne point compromettre, par une ardeur inconsidérée de pratique, le dépôt scientifique qu'elle a reçu des mains de Fourier lui-même. Ce que nous avons à pratiquer, en tant qu'École phalanstérienne, ce n'est point telle ou telle œuvre fragmentaire, soit d'industrie, soit d'agriculture, soit d'éducation, plus ou moins en progrès sur les procédés de la société actuelle, c'est le phalanstère.

Mais pour cela, sommes-nous condamnés à attendre jusqu'à ce que nous ayons réuni les millions nécessaires à la fondation intégrale d'une commune sociétaire? Nous ne le croyons pas. Nous pensons, au contraire, qu'il y a possibilité et opportunité à aborder le terrain de la pratique avec des ressources relativement très modestes, à la seule condition que l'opération entreprise ne soit point une petite œuvre spéciale, transitoire, mais le commencement de la grande œuvre elle-même.

Nous disons qu'il y a opportunité pour l'École à entrer en réalisation. Cette opportunité résulte

de plusieurs causes. D'abord, le problème social étant généralement posé aujourd'hui, nous pouvons renoncer sans peine et sans dommage à pousser plus avant notre campagne de propagation pure. Notre intervention dans la politique n'a plus de motif dès que les questions sociales sont arrivées à l'ordre du jour et préoccupent tous les esprits. Quant à fonder un nouvel organe consacré à l'exposition directe et exclusive de nos principes théoriques, les charges financières qu'entraînerait une telle publication, dans les conditions faites actuellement à la presse, sont hors de proportion avec les avantages qu'on en pourrait tirer. La publicité périodique ne nous paraît devoir être vraiment profitable dorénavant pour l'École qu'à la condition de s'appuyer sur un fait pratique dont elle servirait le développement, et qui sera lui-même le plus puissant instrument de propagande pour les idées qui nous sont propres et les principes que nous voulons faire triompher. Enfin, cette entrée en réalisation nous semble le meilleur, sinon le seul moyen de déterminer le ralliement des forces phalanstériennes, qui, si elles veulent s'unir, sont assez nombreuses déjà pour entamer l'action d'une manière efficace et provoquer bientôt un nouveau mouvement d'expansion, d'autant plus certain et d'autant plus rapide que les assertions de la théorie seront en voie de vérification expérimentale.

Dans le *Manifeste de l'École sociétaire* publié en 1841, nous nous exprimions ainsi :

« Toute théorie réformatrice fondée en raison et en vérité, ou ayant au moins le droit de se croire telle, c'est-à-dire toute doctrine qui se présente à la société comme lui apportant le plan d'une ORGANISATION SUPÉRIEURE susceptible de vérification expérimentale par l'épreuve locale, et qui, loin d'exiger la FORCE (le *pouvoir politique*, la faculté de créer et d'imposer la loi), ne compte que sur sa propre supériorité pour se faire réaliser universellement par l'imitation libre et spontanée ; — toute théorie réformatrice qui se présente avec ces deux caractères de légitimité n'a que deux devoirs à remplir dans la société existante, et deux droits à réclamer de cette société et des pouvoirs préposés à la conservation de l'État :

« 1^o Le devoir de se faire connaître à la société en se reproduisant dans le *domaine intellectuel* par tous les moyens de propagation convenables ;

« Le droit de se faire connaître et de se produire dans ce domaine intellectuel, avec pleine et entière liberté, en se conformant toutefois aux lois établies dans l'État pour la production publique des idées.

« 2^o Le devoir de se soumettre à l'expérience en se produisant dans le *domaine des faits* avec les moyens de réalisation qui lui sont propres, c'est-à-dire en obtenant l'épreuve locale qui peut seule édifier définitivement la société existante sur la valeur réelle de la théorie nouvelle ;

« Le droit de réaliser avec une entière liberté devant la société cette expérience décisive, à la condition, bien entendu, que la théorie nouvelle, dans l'acte de cette expérience, n'enfreigne point les prescriptions des lois *politiques*, des lois *civiles*, des lois *religieuses* et des lois *morales* de la société, c'est-à-dire à la condition qu'elle se conforme pratiquement aux règles légalement établies par la société existante pour maintenir l'ordre dans son sein. »

Nous avons accompli, dans la mesure de nos forces, le premier de ces devoirs, et nous n'avons point rencontré d'obstacles absolus à l'exercice du droit corrélatif. Les lois qui régissent la presse actuellement n'ont rien dans leur teneur, nous l'avons déjà dit, qui fût de nature à nous empêcher de produire, de développer les idées et les principes constitutifs de notre doctrine.

Nous voulons aujourd'hui remplir le second devoir, et nous ne réclavons le droit corrélatif que dans la mesure des conditions reproduites ci-dessus. Ces conditions, qui ne sont en aucune façon une entrave pour nous, montrent assez quel est le caractère de notre théorie, et quelles garanties l'expérience que nous demandons à faire présente à l'ordre public, quelque sévèrement qu'il puisse être conçu.

Dans ces termes, et ils ne sont pas nouveaux, puisque nous les empruntons textuellement à un écrit qui a douze ans de date, et nous aurions pu extraire des déclarations analogues de tous les ouvrages antérieurs et postérieurs de l'École phalanstérienne ; dans ces termes, disons-nous, il est impossible que le droit que nous réclavons nous soit contesté. Tout le monde peut donc nous suivre sur ce terrain essentiellement neutre, dans cette marche toute pacifique vers une organisation qui n'exige aucune démolition préalable, qui respecte tout ce qui existe, et « ne compte que sur sa propre supériorité pour se faire réaliser universellement par l'imitation libre et spontanée. »

Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que nous considérons l'œuvre de propagation comme assez avancée pour pouvoir porter nos efforts vers la réalisation. Au commencement de 1849, nous étions décidés à lancer un appel dans ce sens. Mais les événements nous créèrent une situation qui a dû rejeter toutes nos préoccupations sur la position financière. Le chiffre auquel se trouve réduite notre dette commerciale, et la combinaison que nous proposons pour sauvegarder les intérêts de ceux qui ont eu confiance dans la solvabilité de l'École, nous permettent de considérer comme touchant à leur terme les embarras que nous avons mis trois ans à surmonter. Voilà pourquoi nous croyons le moment venu de pressentir les phalanstériens sur la direction ultérieure qu'il conviendra de donner à nos efforts.

Nous pensons donc que l'on peut concevoir et arrêter un plan d'opérations échelonnées, conduisant par un enchaînement prévu et par une gradation aussi lente, aussi ménagée que les ressources successives le commanderont, à la commune intégralement associée. Nous pensons que les premiers éléments humains avec lesquels on peut favorablement entamer l'épreuve de la méthode sériale productive d'attraction industrielle, sont les enfants.

Nous pensons encore que l'on ne devra introduire l'élément humain sur le terrain de l'expérience qu'après avoir convenablement et scientifiquement préparé tout pour le recevoir, et s'être assuré les ressources suffisantes pour conduire cette expérience jusqu'à un degré d'éclat et de puissance démonstrative susceptible d'entraîner inévitablement le concours spontané des forces nécessaires à l'accomplissement progressif de l'œuvre intégrale, à l'établissement de la commune modèle.

Le chiffre de ces ressources suffisantes peut être très variable. Il dépend du temps que l'on voudra consacrer à cette première étape, qui doit être franchie sans interruption, mais que l'on peut parcourir plus ou moins vite, selon la puissance des moyens dont on dispose. Il dépend encore du développement qu'on aura jugé indispensable de donner à ce premier degré de preuve, pour qu'il présente un caractère démonstratif suffisant.

Or il est impossible de pouvoir déterminer le bilan d'une opération sans l'asseoir sur une base

bien déterminée, et la base ici c'est le terrain sur lequel on opérera. La nature du sol, sa disposition topographique, sa position géographique, sont autant de conditions essentielles en dehors de la connaissance desquels on ne peut faire que des plans généraux sans aucune indication précise des voies et moyens.

Nous concluons donc que la marche naturelle, logique à suivre, pour entrer en réalisation, est celle-ci :

1° Avant tout, compléter la liquidation des dettes commerciales dont le chiffre n'est plus que de 14,500 fr., et constituer la rente nécessaire à la consolidation et à l'amortissement successif de la dette d'emprunt ¹.

2° Être complètement renseignés sur les dispositions morales de l'École, et sur les ressources disponibles aujourd'hui pour entamer la réalisation.

3° Dès que le chiffre de ces ressources disponibles aura atteint un minimum reconnu suffisant pour l'établissement d'un premier échelon, résumer dans un avant-projet les divers degrés de l'opération progressive, dont les développements ultérieurs doivent aboutir à la réalisation intégrale.

4° Communiquer cet avant-projet au gouvernement, et s'assurer ainsi toute liberté d'action avant d'entamer l'opération.

5° Former une société dont la constitution définitive sera subordonnée à la souscription du capital nécessaire pour conduire l'opération jusqu'au degré ci-dessus mentionné.

6° Cette société constituée, procédera, par le directeur et le conseil d'administration qu'elle aura nommés, au choix et à l'acquisition (où à la location à long terme) d'un terrain. Sur ce terrain, les plans et devis définitifs seront dressés; le milieu matériel (appropriation des constructions anciennes, constructions nouvelles

(1) Lorsque la liquidation des dettes commerciales sera achevée, nous aurons à proposer une combinaison propre à faire marcher de front l'amortissement des dettes d'emprunt et des comptes divers, et la préparation financière de la réalisation locale et expérimentale.

indispensables, aménagement des cultures, disposition des ateliers, mobilier, outillage, etc.) sera soigneusement et scientifiquement préparé. Alors, et seulement alors, on procédera à l'installation des premiers éléments de l'expérimentation sociale¹.

Telle est, selon nous, la marche logique, rationnelle et sûre que l'École doit suivre pour entreprendre, dans les circonstances présentes, l'œuvre si sérieuse de la réalisation de son idéal. Si les Phalanstériens ont véritablement l'intention et la puissance d'aborder la réalisation, les conditions posées ci-dessus peuvent être rapidement remplies.

Aux deux premières, il peut être satisfait dans un délai de quinze jours, si l'on met quelque empressement à nous répondre. Quant aux ressources disponibles pour la réalisation, nous ne demandons aujourd'hui qu'une simple indication de la somme que chacun serait disposé à y consacrer, après avoir apprécié le plan d'opérations qui sera proposé.

Nous nous sommes déjà vivement préoccupés de ce plan ou avant-projet; et des discussions que nous avons eues à cet égard, appuyées sur les travaux préparatoires que nous possédions et sur les traditions scientifiques, longuement réfléchies, de l'École, nous permettront de remplir cette condition préparatoire aussitôt que nous aurons été renseignés sur les dispositions générales et sur les forces libres. Le chiffre des ressources, tant immédiatement disponibles que successivement recouvrables, déterminera la nature ou le nombre des degrés dont l'opération devra se

composer, et le temps qu'on devra laisser écouler entre chacun d'eux.

Le nombre des échelons sera d'autant moindre et le temps d'autant plus court, que l'importance des ressources immédiates et des ressources annuelles sera plus considérable. Le même capital, fixé en vue du résultat à obtenir, peut être réalisé en un an ou en dix ans : mais en tout cas, sa réalisation doit être assurée, si l'on ne veut pas livrer au hasard toute l'opération, et risquer la perte des premiers fonds employés.

Ces bases posées, l'affaire est entamée; l'École est à l'œuvre, et il ne s'agit plus que de conduire l'expérience selon les indications de la théorie, avec toute l'ardeur, mais aussi avec toute la prudence attentive que commande une pareille entreprise.

« Il ne faut pas se le dissimuler, disions-nous
« dans l'introduction de *la Phalange*, en 1845,
« le sort de l'École dépendra de la bataille qu'elle
« engagera sur le terrain de la réalisation. Une
« fois l'œuvre commencée, il faut qu'elle s'ac-
« complisse et réussisse... L'École sociétaire est
« trop gravement engagée pour avoir le droit de
« faillir dans la leçon solennelle qu'elle aura en-
« trepris de donner au monde. Si elle échouait,
« le monde dirait avec raison aux représentants
« de l'idée sociétaire : « Vous étiez libres de
« choisir votre temps et votre terrain ; si vous
« n'étiez pas prêts pour l'exécution, vous pou-
« viez attendre ; vous aviez dans votre propre
« passé de quoi vous éclairer sur le danger des
« tentatives prématurées ; vous deviez résister
« aux impatiences et contenir les imprudents. Si
« votre panacée sociale avait quelque valeur en
« elle-même, elle aurait certes la puissance de se
« trouver des représentants moins incapables.
« Votre système et votre École sont jugés... »
« Voilà les paroles avec lesquelles on enterrerait
« pour longtemps l'École découragée, si nous
« commettions l'immense folie d'en compromettre
« le développement et l'existence en provo-
« quant trop tôt l'épreuve qui, faite dans les
« conditions voulues, et conduite avec habileté,
« force et sagesse, résoudra la question sociale
« et la destinée du genre humain. »

(1) A ce sujet, nous croyons devoir dire ici que plusieurs de nos amis, en vue d'une réalisation vivement désirée par tous, et reconnue aujourd'hui possible, ont été amenés à se préoccuper du choix d'un terrain, et ont entamé des négociations pour se rendre acquéreurs d'une propriété que nous ne pouvons désigner tant que l'affaire n'est pas terminée. Sur leur invitation, nous avons visité cette propriété, qui nous a paru remplir les principales conditions que l'on doit rechercher pour un essai de colonisation agricole-industrielle, et surtout pour une expérience échelonnée, dont le développement nécessiterait des agrandissements successifs.

Nous n'avons point à intervenir aujourd'hui dans une semblable acquisition, mais si elle se réalisait, elle constituerait une bonne base pour asseoir le plan des opérations à entreprendre ultérieurement. Cela ne porterait aucune atteinte, d'ailleurs, à l'ordre logique des conditions que nous posons ci-dessus, et que nous considérons comme nécessaires à remplir pour s'acheminer sûrement au but de tous nos efforts, à la réalisation.

Nous ne pensons plus aujourd'hui, comme nous le pensions en 1845, qu'il soit *trop tôt* pour provoquer l'épreuve, et nous avons déduit précédemment les motifs de notre opinion ; mais nous pensons toujours qu'il y aurait folie coupable à

entamer cette partie suprême sans avoir assuré les conditions de la réussite, sans avoir fait le dénombrement exact de ses forces et de ses ressources. Pour notre part nous sommes disposés à entrer dans la voie, à la suivre avec ardeur et persévérance, à y pousser tous ceux que nous savons prêts à seconder un mouvement de cette nature, pourvu que l'action soit raisonnablement, fortement et scientifiquement combinée; mais nous sommes déterminés aussi à supporter courageusement les pénibles tourments de l'attente, plutôt que de risquer un échec dont les conséquences peuvent être mesurées par le tort qu'ont fait à l'École de simples bruits mal fondés d'avortements antérieurs.

La ligne de conduite que nous avons tracée nous paraît susceptible de satisfaire à la fois le sentiment de hâte bien naturel qui porte les Phalanstériens vers la réalisation, et le sentiment non moins légitime de prudence qui doit régler les actes solennels d'une grande école; et c'est en effet sous l'inspiration constante de ces deux sentiments, également profonds chez nous, que nous pensons, que nous écrivons et que nous agissons.

Si nous ne nous trompons pas dans l'évaluation des forces qui sont aujourd'hui prêtes à se dévouer à l'expérimentation sérieuse de l'idée phalanstérienne, nous pourrions entrer résolument dans la nouvelle carrière, et la parcourir d'un pas ferme, sinon rapide. Les entraves dont notre route a été semée jusqu'à présent, n'ont dû surprendre ni décourager aucun de ceux qu'a pénétrés la science nouvelle; car nous savons tous que les difficultés se mesurent dans ce monde à la grandeur de l'œuvre.

Mais l'ajournement de nos espérances n'a pu entamer nos convictions. Rien n'a été changé aux termes du problème, et la valeur de la solution n'a point été diminuée.

Nous avons toujours la même foi dans les destinées de l'humanité, et la même confiance dans l'avenir de l'idée phalanstérienne. Les événements qui se sont produits n'ont fait que nous confirmer dans nos croyances, et plus que jamais le procédé pacifique et scientifique de l'expérimentation locale nous paraît l'ancre de salut de la société.

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE PHALANSTÉRIENNE

2, RUE DE BEAUNE, ET 25, QUAI VOLTAIRE, A PARIS.

OUVRAGES DE FOURIER.

- L'Harmonie universelle** et le **Phalanstère** exposés par Fourier. Recueil méthodique de morceaux choisis de l'auteur. — 2 vol. format Charpentier. 6 fr.
- Le Nouveau Monde industriel et sociétaire** (3^e édition). 4 vol. in-8. 5 fr.
- Théorie de l'Unité universelle** (ouvrage capital de FOURIER). 2^e édition. — 4 vol. in-18. 18 fr.
- Théorie des quatre Mouvements** (premier ouvrage de FOURIER). 2^e édition. — 1 vol. in-8. 6 fr.
- Les trois ouvrages précédents, formant 6 volumes, sous le titre d'*Œuvres complètes de Fourier*. Ensemble. 28 fr.
- Anarchie industrielle** (de l') et scientifique. — Brochure in-12. 50 c.
- Cités ouvrières**. — Des modifications à introduire dans l'architecture des villes. — Brochure in-8. 30 c.
- Égarément de la raison**, démontré par le ridicule des sciences incertaines. — Brochure in-8. 1 fr. 50 c.
- Esprit irréligieux** (sur l') des modernes et dernières analogies. — Brochure in-8. 75 c.
- Fausse industrie** (la). — 1 vol. in-8. 4 fr.
- Élivret d'annonce** du nouveau monde industriel. — Brochure in-8. 1 fr.
- Mécanisme de l'Agiotage** (Analyse du) et de la méthode mixte en étude de l'attraction. — Brochure in-8 de 128 pages. 1 fr. 50 c.
- Manuscrits**, année 1851. — 1 vol. format Charpentier. — 3 fr. 50. Par la poste, 4 fr.
- Année 1852. — Même format et même prix.
- La Phalange**, qui a paru de 1843 à 1849, contient plus de 1,500 pages des manuscrits. — 10 vol. in-8. Collection complète (rare). 45 fr.

Le Phalanstère ou la Réforme industrielle, qui a paru de 1852 à 1854, contient de très nombreux articles de Fourier. 2 vol. in-4. (Rare; il manque plusieurs numéros). 50 fr.

V. CONSIDERANT.

- Destinée sociale**. — Exposition élémentaire complète de la théorie de l'organisation sociale de Fourier. 3^e édition. — 2 vol. 5 fr.
- Le Socialisme devant le vieux monde**, ou le Vivant devant les Morts. — 1 vol. in-8, compacte. 2 fr.
- Débâcle de la politique en France**. — Brochure in-12. 1 fr.
- Dernière Guerre** (la) et la Paix définitive en Europe. 15 c.
- Description du Phalanstère** et Considérations sociales sur l'Architectonique. 1 fr.
- Droit de propriété** (Théorie du) et du **Droit au travail**. 3^e édition. — Brochure in-32. 25 c.
- Les quatre Crédits**. In-18. 1 fr.
- Exposition abrégée du système phalanstérien**, suivie d'Études sur quelques problèmes fondamentaux de la Destinée sociale. 50 c.
- Le même**, sans les Études. 25 c.
- Immoralité de la doctrine de Fourier**. — Brochure in-8. 50 c.
- Manifeste de l'École sociétaire** fondée par Fourier, et **Bases de la politique positive**. 2^e édition. — 1 vol. in-18. 1 fr.
- Petit Cours d'économie politique** à l'usage des ignorants et des savants. — Brochure in-18. 40 c.

Principes du Socialisme. — Manifeste de la démocratie au XIX^e siècle. — In-18. 50 c.
Sens vrai de la Rédemption (du). Morceau détaché de la *Destinée sociale*. 1 fr.

JUST NUIRON.

Procédés industriels (Aperçu sur les). — Urgence de l'Organisation, statistique, contenant le plan et le projet de statuts d'un comptoir communal. 3^e édition. 2 fr.

AMÉDÉE PAGET.

Introduction à l'étude de la Science sociale. — 1 vol. in-8. 3 fr.

M^{me} C. VIGOUREUX.

Paroles de Providence, suivis de *Morceaux choisis*. 2^e édit. — Gr. in-18. 1 fr.

M. BRIANCOURT.

L'Organisation du travail et l'Association. 2^e édition. 40 c.
 — Précis du même ouvrage. 15 c.
Vision du Phalanstère. 1 fr.

F. CANTAGREL.

Le ou du Palais-Royal. — Dialogues sur la théorie phalanstérienne. 2^e édition. — 1 beau volume format Charpentier. 3 fr.
Les Enfants au Phalanstère. (Extrait du précédent.) 30 c.
De l'Organisation des travaux publics et de la Réforme des ponts et chaussées. — Brochure grand in-8. 50 c.

J. COIGNET.

Réforme du Crédit et du Commerce. — Appel à tous les producteurs manufacturiers et agricoles. — In-12. 2 fr. 50 c.
Le Crédit collectif supplantant le Crédit individuel. — In-8. 1 fr. 50 c.

V. HENNEQUIN.

Exposition de la Théorie de Fourier, faite à Besançon. 3^e édition. — In-12. 75 c.
Le Livret, c'est le servage. — Brochure in-32. 5 c.

J.-B. KRANTZ.

Le présent et l'avenir, coup d'œil sur la théorie de Fourier, grand in-18. 50 c.
Application de l'armée aux travaux d'utilité publique. — Brochure grand in-8. 1 fr.
Création d'une armée de travaux publics. — Grand in-8. 75 c.

C. PELLARIN.

Fourier, sa Vie et sa Théorie. 4^e édition. — 1 beau vol. format Charpentier. 3 fr.
Théorie sociétaire (2^e partie du précédent). 1 fr. 50 c.

PERREYMOND.

Le Bilan de la France, ou la Misère et le Travail. — Grand in-8. 2 fr.
Paris monarchique et Paris républicain, ou une page de l'Histoire de la Misère et du Travail en 1846 et 1848... 1 fr. 50 c.
De la Richesse et des Impôts, ou Usure et Travail. — In-8. 50 c.
Cracovie ou les derniers débris de la nationalité polonaise. — In-18. 50 c.

H. RENAUD.

Solidarité. — Vue synthétique sur la doctrine de Fourier. 3^e édition. 1 fr. 25 c.
Antidote. — Réponse à une compilation. 25 c.

TOUSSENEL.

L'Esprit des Bêtes. — Vénérerie française et Zoologie passionnelle. (Épuisé.)

Accord des principes, par F. Guillon, in-18. 50 c.

Appel au ralliement des Socialistes. — Lettre de M. Rey, de Grenoble, suivi de **les Deux Communismes**, par V. Considérant. 5 c.

Association agricole (Histoire de l') et Solution pratique. — Ouvrage couronné par l'Académie de Nantes, par Eugène Bonnemère. — Brochure in-12. 1 fr.

Assurance (Organisation unitaire et nationale de l') par Raoul Boudon. — Brochure in-18. 75 c.

Boulangeries sociétaires. — Leur organisation et projets de statuts. 40 c.

Le Capital et le Travail, par F. Guillon. — Brochure in-18. 10 c.

Crédit agricole, mobilier et immobilier. — Rapport fait au Congrès central d'agriculture, par MM. Cieskowski et J. Duval. — Brochure in-8. 50 c.

Enfants trouvés (Asile rural des) — Crèche, salle d'asile, école primaire, école professionnelle, ferme-mo-dèle, association libre des élèves à leur majorité, par Auguste Savardan. — 1 vol. in-12. 1 fr.

Enfants trouvés (Défense des) et de leur asile rural, par le même. — In-18. 20 c.

Examen de conscience d'un Médecin, par Savardan. 75 c.

Francœur et Giroflet. — Conversations sur le socialisme et sur bien d'autres choses, par P. B. — 1 vol. in-12. 1 fr.

Garantisme (Association en) contre la misère, par J.-J. Farre. — Brochure in-8. 50 c.

Lettre à Lamartine, par un abonné au *Conseiller du Peuple*, par F. Sabatier. — Brochure in-8. 50 c.

Notions élémentaires de la Science sociale de Fourrier, par Henri Corse (H. Dameth). 3^e édition. — 1 vol. in-18. 1 fr.

Octrois (Réforme des) et des Contributions indirectes. — Question vinicole, question des bestiaux, par Raoul Boudon. — Brochure in-8. 50 c.

Paysans au XIX^e siècle (les). — Mémoire couronné par la Société académique de Nantes, par E. Bonnemère. — In-8. 75 c.

Phrénologie (Notions de), par Julien le Rousseau. — 1 beau vol. in-8. 4 fr. 50 c.

Réformes politiques et les Réformes sociales (les), par F. Guillon. — In-18. 10 c.

Salon de 1851, par Sabatier-Unger. — In-8. 50 c.

Sel (le). — Impôt, Réduction, Régie, ou la Question du Sel sous toutes ses faces, par J.-J. Jullien. — Grand in-8. 4 fr.

Socialisme de l'État (le), par F. Guillon. — Brochure in-18. 10 c.

Théorie des Fonctions (Coup d'œil sur la), par A. Tamisier, ancien élève de l'École Polytechnique. 2^e édition. — Brochure in-18. 50 c.

Trois Discours prononcés à l'Hôtel-de-Ville (Congrès historique de 1856), par MM. Dain, Considérant et d'Izalguier. — Grand in-8. 2 fr.

Chansons nouvelles (musique et gravures sur acier), par Festeau. — Joli vol. in-32. 2 fr. 25 c.

Falsification des substances alimentaires et Moyens chimiques de les reconnaître, par J. Garnier et Ch. Harel. — 1 fort vol. in-12. 4 fr. 50 c.

Madagascar (Colonisation de), par D. Laverdant. — Grand in-8, avec carte. 2 fr. 50 c.

Œuvres arabes (Scènes de), par Ch. Richard. — 1 vol. in-18. 75 c.

Mission de l'Art (de la) et du rôle des artistes, par D. Laverdant. — In-8. 50 c.